

Nom commercial: Tropaeolum majus Urtinktur

Numéro de la matière: 258686

Version: 3 / CH

Date de révision: 10.09.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 10.09.24

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Tropaeolum majus Urtinktur

N° d'article

25868600

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Produits médicinaux

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger \*\*\***



#### **Mention d'avertissement \*\*\***

Danger

#### **Mentions de danger \*\*\***

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

#### **Conseils de prudence \*\*\***

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Nom commercial: Tropaeolum majus Urtinktur

Numéro de la matière: 258686

Version: 3 / CH

Date de révision: 10.09.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 10.09.24

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinianes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\*

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Extraits des plantes médicinales  
Produits médicinaux  
Solution alcoolique

#### Autres ingrédients \*\*\*

##### éthanol

No. CAS	64-17-5	
No. EINECS	200-578-6	
Numéro d'enregistrement	01-2119457610-43-0098	
Concentration	>= 50 %	
Le renvoi: [4]		
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
Flam. Liq. 2	H225	

#### Notent

[4] Information volontaire

#### Autres données

Le produit est un article au sens de l'Article 3 n° 3 du règlement REACH et donc ne pas à être étiquetés conformément au règlement CLP. La compilation de la fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire selon Article 31 du règlement REACH pour les articles et se fait sur une base volontaire.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Nom commercial: Tropaeolum majus Urtinktur

Numéro de la matière: 258686

Version: 3 / CH

Date de révision: 10.09.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 10.09.24

**En cas de contact avec les yeux**

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

**En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

**Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

**Autres données**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

**Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510 3

Liquides inflammables

Classe de stockage (Suisse) 3

Liquides inflammables

Nom commercial: Tropaeolum majus Urtinktur

Numéro de la matière: 258686

Version: 3 / CH

Date de révision: 10.09.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 10.09.24

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle \*\*\*****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition \*\*\*****éthanol**

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	960 mg/m <sup>3</sup>
Valeur limite à courte terme	1920 mg/m <sup>3</sup>
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH	500 ppm(V) 1000 ppm(V)

**Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****éthanol**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	343 mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	950 mg/m <sup>3</sup>

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)****éthanol**

Valeur type	PNEC
Type	Eau douce
Conditions	Long terme
Concentration	0.96 mg/l
Valeur type	PNEC
Type	Eau salée
Concentration	0.79 mg/l
Valeur type	PNEC
Type	Sédiment d'eau douce
Concentration	3.6 mg/kg
Valeur type	PNEC
Type	Sédiment marin
Concentration	2.9 mg/kg
Valeur type	PNEC
Type	Eau douce
Conditions	Occasionnel
Concentration	2.75 mg/l
Valeur type	PNEC
Type	STP
Concentration	580 mg/l

Nom commercial: Tropaeolum majus Urtinktur

Numéro de la matière: 258686

Version: 3 / CH

Date de révision: 10.09.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 10.09.24

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corps. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

### Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

### Protection des mains

Matériau approprié	Gants / résistant à les produits chimiques
--------------------	--

### Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État de la matière** liquide

**Couleur** vert

**Odeur** odeur d'alcool

**Couleur** brun

### Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	env.	80	°C
--------	------	----	----

### Point d'éclair

Valeur	21	°C
--------	----	----

### Pression de vapeur

Valeur	<	5.8	kPa
Source		Valeur évaluée	

### Densité et/ou densité relative

Valeur	0.900	g/cm <sup>3</sup>
--------	-------	-------------------

### 9.2. Autres informations

#### Hydrosolubilité

Remarque illimité

#### Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.4. Conditions à éviter

Nom commercial: Tropaeolum majus Urtinktur

Numéro de la matière: 258686

Version: 3 / CH

Date de révision: 10.09.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 10.09.24

La chaleur

**10.5. Matières incompatibles**

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****éthanol**

Espèces	rat	
DL50	7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.	

**éthanol**

Espèces	rat	
DL50	10470	mg/kg

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****éthanol**

Espèces	lapin		
DL50	15800	mg/kg	

**éthanol**

NOAEL	8232	mg/kg	
-------	------	-------	--

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****éthanol**

Espèces	rat		
CL 50	30000	mg/m <sup>3</sup>	
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Vapeurs		

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****éthanol**

évaluation	Non irritant
------------	--------------

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque	Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.
----------	--

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****éthanol**

évaluation	irritant
------------	----------

**Sensibilisation (Composants)****éthanol**

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

**Mutagénicité (Composants)****éthanol**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
------------	--

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Nom commercial: Tropaeolum majus Urtinktur

Numéro de la matière: 258686

Version: 3 / CH

Date de révision: 10.09.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 10.09.24

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinienches chez l'homme.

### **Expériences issues de la pratique**

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

### **Autres données**

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\***

### **12.1. Toxicité**

#### **Toxicité pour les poissons (Composants)**

##### **éthanol**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)				
CL 50	8140				mg/l
Durée d'exposition	96	h			

#### **Toxicité pour les daphnies (Composants)**

##### **éthanol**

Espèces	Daphnia magna				
CE50	9000	à	14000		mg/l
Durée d'exposition	48	h			

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

#### **Biodégradabilité (Composants)**

##### **éthanol**

Valeur évaluation	94		%
Facilement biodégradable			

#### **Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**

##### **éthanol**

Valeur	0.93	à	1.67	mg/g
--------	------	---	------	------

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

#### **Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**

##### **éthanol**

log Pow	-0.31
---------	-------

#### **facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)**

##### **éthanol**

BCF	0.66
-----	------

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

#### **Résultats des évaluations PBT et vPvB \*\*\***

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

#### **Résultats des évaluations PBT et vPvB (Composants)**

Nom commercial: Tropaeolum majus Urtinktur

Numéro de la matière: 258686

Version: 3 / CH

Date de révision: 10.09.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 10.09.24

**éthanol**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**12.7. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés**

Eliminer comme le produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport \*\*\***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
<b>14.1. Numéro ONU</b>	1293	1293	1293
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	TEINTURES MÉDICINALES	TINCTURES, MEDICINAL	TINCTURES, MEDICINAL
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) \*\*\***

Nom commercial: Tropaeolum majus Urtinktur

Numéro de la matière: 258686

Version: 3 / CH

Date de révision: 10.09.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 10.09.24

Classe de contamination  
de l'eau (Allemagne)  
WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)  
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations  
manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Flam. Liq. 2 Liquide inflammable, Catégorie 2

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.